l'ingénieur, son œuvre et ses écrits

Plaidoyer pour une politique active de protection d'un patrimoine oublié

par Jean MICHEL, Chef du Centre Pédagogique de documentation et de Communication E.N.P.C.

Parler de Patrimoine à propos de l'œuvre de l'Ingénieur relève encore, pour de nombreux esprits, de la provocation ou de l'incongruité. Cette attitude est d'ailleurs partagée à la fois par des experts de la Protection du Patrimoine, comme par des Ingénieurs eux-mêmes.

L'exemple de la démoliton de la Passerelle des Arts, quels que soient les sentiments et les jugements de valeur, reste caractéristique de la difficulté que nous avons encore en 1981 à approcher la notion de patrimoine lorsqu'il s'agit de l'œuvre de l'Ingénieur.

L'Ingénieur n'aurait-il pour condition que l'absence d'épaisseur historique et ne serait-il par conséquent que condamné à vivre un présent sans passé — et par suite — sans futur ?

L'Ingénieur n'aurait-il pour seule issue que de renier son Oeuvre, l'oublier voire la cacher, comme s'il s'agissait d'un péché contre l'humanité ?

Les trente dernières années — mais peut-être faudrait-il remonter au début du XXe siècle — ont été particulièrement sévères à l'égard des tentatives faites pour redonner leur Histoire à l'Ingénieur et à son œuvre. Les nécessités d'une politique de "Reconstruction", l'emballement économique des années 60, le développement extraordinaire des outils et méthodes au service de l'Ingénieur, ont eu pour conséquence, jusqu'à une date récente, de couper plus encore l'Ingénieur de son Histoire et d'en faire plus un technicien "presse-bouton" qu'un Honnête Homme capable de comprendre les besoins de la Société et de ses concitoyens.

Outre le fait que pendant ces trente années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale peu d'intérêt a été porté aux travaux à caractère historique concernant l'œuvre de l'Ingénieur, il faut malheureusement signaler la dégradation très sérieuse des conditions de conservation des traces ou des signatures de l'activité de l'ingénieur, pour la période contemporaine. Il est pratiquement impossible de disposer aujourd'hui d'Archives bien constituées concernant cette période des années 1950/1980. Les transformations multiples des services administratifs, la "précipitation" technico-économique, l'absence de sensibilisation des principaux responsables — à savoir les ingénieurs — en sont les causes profondes.

Dans le même temps, et plus précisément pendant les dix dernières années, les pouvoirs publics ont mis en œuvre une politique de protection de notre patrimoine. Une année du Patrimoine a même été décidée et s'est déroulée avec un réel succès. Mais l'Ingénieur et son œuvre en ont été pratiquement exclus.

On admet volontiers la notion de patrimoine architectural. Mérimée et Viollet Le Duc au cours du XIXe siècle ont montré la voie. Depuis peu le patrimoine architectural se démocratise, se "popularise" : on préserve désormais des ensembles d'habitations typiques d'un certain mode de vie.

Récemment également a été admis la notion de patrimoine rural et celle de patrimoine écologique. Les parcs naturels sont désormais bien connus du Grand public.

Mais l'Ingénieur et son œuvre restent d'une certaine façon des mal-aimés, en France du moins. Les plus iconoclastes, les plus inconscients sont d'ailleurs bien souvent les Ingénieurs eux-mêmes comme s'ils se devaient de détruire leur passé pour mieux signer leur présence mais leur témoignage sera à son tour "gommé".

Alors que faire en 1981 pour mettre en œuvre une véritable politique de protection du Patrimoine à propos de l'œuvre de l'Ingénieur ? Sans entrer dans les détails d'une telle politique, il paraît souhaitable néanmoins d'insister sur quelques points essentiels à partir desquels peuvent se développer la réflexion et l'action.

En premier lieu, bien qu'il ne s'agisse là que d'une action portant ses fruits à long terme, il apparaît indispensable de définir un programme assez ambitieux de **sensibilisation et de formation** des divers res-

Viaduc de Garabit. 1882-1884. Eiffel. Ligne de chemin de fer Béziers-Clermont-Ferrand.

ponsables, ingénieurs, directeurs d'administrations, élus, aux problèmes de la protection du Patrimoine de l'Ingénieur et à l'Histoire. Il faut redonner le sens et le goût de l'histoire à nos Ingénieurs, non pas l'histoire consacrée par quelques images d'Épinal, mais l'Histoire écrite par les hommes responsables de leur destin, l'Histoire qui permet de comprendre le présent et qui donne à voir un peu de l'avenir. L'Ingénieur français manque actuellement de cet esprit qui consiste à prendre en considération l'épaisseur du temps et les témoignages du passé lorsqu'il projette et réalise les œuvres du futur. Mais ce sens de l'Histoire risque de n'être qu'un nouvel alibi s'il ne doit rien changer aux pratiques présentes. Des outils, des méthodes pratiques existent qui permettent de préserver le patrimoine et de comprendre l'histoire. Des actions concrètes sont possibles pour éviter les catastrophes, les destructions. Encore faut-il que l'on ait expliqué cela à nos Ingénieurs. A la limite, quelques rudiments d'Archivistique seraient tout aussi importants à inculquer à nos Ingénieurs en formation que certains outils mathématiques "pointus" généralement utilisés par une personne sur cent ou sur mille.

La formation initiale est le lieu privilégié d'une telle sensibilisation à l'Histoire et d'ores et déjà l'École Nationale des Ponts et Chaussées a retenu à son programme une ambitieuse réflexion sur le thème "Science, Technique et Société". Un contrat avec le CNRS sur ce thème permettra d'introduire des séminaires sur l'histoire des Sciences et des Techniques, mais aussi de faciliter la réalisation de travaux de fin d'étude et de thèses de recherche dans ce domaine.

La formation continue doit également être mobilisée, pour toucher le plus grand nombre d'ingénieurs et de responsables des administrations et des entreprises. Un séminaire de formation continue a du reste été programmé par l'ENPC en 1979 sur le thème "Les Archives et le rôle des entreprises et des administrations".

Des actions plus démonstratives utilisant les "mass médias" modernes doivent venir accompagner ces programmes de sensibilisation et de formation.

Un deuxième volet d'un programme d'action pour la protection de ce Patrimoine de l'Ingénieur consiste en la **création d'un dispositif de réflexion et de concertation visant à définir une politique de protection du patrimoine dans le domaine du Génie Civil et de la Construction.**

Il s'agit, bien sûr, de définir les modalités d'une telle politique, après avoir précisé en accord avec la Direction du Patrimoine un certain nombre de priorités.

Un tel dispositif doit être largement déconcentré et permettre la remontée d'informa-

tions locales. Des experts français, mais aussi étrangers doivent être consultés.

La mobilisation du plus grand nombre d'ingénieurs et d'élus est indispensable dans cette phase de définition d'une politique de protection du Patrimoine, étant clair que nous ne savons pas réellement ce que nous entendons par Patrimoine et que nous n'avons guère de travaux de référence (à quelques exceptions près) nous permettant de désigner facilement ce qui relève d'une politique de protection de ce qui n'en relève pas.

Ce dispositif de réflexion et de concertation doit également aboutir à des recommandations aux administrations pour que soient dégagés les financements nécessaires (point qui ne sera pas abordé dans ce texte).

Si l'on a facilement en tête l'image qu'un Patrimoine c'est avant tout "des pierres" (et si possible des vieilles pierres), il convient de détruire assez rapidement une telle image et d'aborder le concept de Patrimoine de l'Ingénieur avec un tout autre regard.

Bien sûr, il faut préserver certaines œuvres qui existent physiquement sur le terrain et donc faire procéder aux mesures de restauration nécessaires.

Mais le **patrimoine c'est tout autant la masse d'archives, de textes, d'images, de discours, de notes de calculs** qui environnent ces œuvres physiques.

Une politique de protection du patrimoine que constituent les Oeuvres de l'Ingénieur est indissociable d'une politique moderne d'Archivage, de conservation, de préservation et d'exploitation des Archives.

A titre d'exemple, précisons que le patrimoine "Pont de la Concorde" comprend un ensemble de pierres permettant le passage de la Seine, mais aussi un certain nombre de manuscrits existant aux Archives Nationales et à l'École Nationale des Ponts et Chaussées ; datant pour l'essentiel du XVIIIe siècle (Perronnet) — mais aussi des XIXe et XXe siècles (restaurations ultérieures du Pont). Mais le patrimoine "Pont de la Concorde", c'est aussi un ensemble d'images, de dessins, de photographies, voire d'écrits littéraires ayant pour référence le Pont de Perronet (pensons d'ailleurs plutôt au Pont Neuf ou au Pont Mirabeau).

Mais ce qui est vrai des ouvrages les plus prestigieux, l'est tout autant de réalisations plus humbles et qui donnent à voir et à comprendre d'une période particulière — celle de la "reconstruction" par exemple ou celle de la "construction" des autoroutes françaises. Un effort tout particulier doit être fait pour constituer les Archives contemporaines de l'Ingénieur, alors que celles-ci sont pratiquement les plus mal en point et les moins bien préservées.

Des "modèles d'Archives" ont à être établis, qui s'attacheront à rassembler les éléments les plus pertinents concernant tel ou tel projet sélectionné pour une "mémorisation". Un "modèle d'Archives" concernant le T.G.V. serait hautement souhaitable, en raison de la complexité du projet, du très grand nombre des intervenants et de l'aspect souvent innovateur des technologies employées.

Les fonds documentaires anciens dont dispose l'École Nationale des Ponts et Chaussées sont à cet égard particulièrement intéressants pour écrire l'histoire des sciences et des techniques du Génie Civil comme celle des institutions et celle des ingénieurs. Couvrant une très large période (trois siècles approximativemnt) ils sont le reflet de l'activité de l'ingénieur, des administrations et des entreprises notamment jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Ces fonds ont été constitués par des dépôts faits à l'École, parmi lesquels de nombreux ouvrages, documents et projets venant des services des administrations.

De grands ingénieurs ont d'ailleurs fait don à l'École Nationale des Ponts et Chaussées de leurs collections documentaires et de leurs archives. Citons par exemple Dupuit, D'Ocagne, Picart. Plus récemment l'École a recueilli le fonds d'archives personnelles de l'Ingénieur Guyon qui fut l'un des spécialistes mondiaux en matière de précontrainte.

Si les fonds d'Archives des administrations doivent être et sont conservés localement, en liaison avec les Archives Départementales, les Archives personnelles des Ingénieurs risquent bien souvent de disparaître purement et simplement.

Or le patrimoine c'est tout autant les écrits de nos Ingénieurs et notamment ceux des plus grands (Freyssinet, Caquot, pour n'en citer que deux) que les merveilleuses réalisations qu'ils ont pu entreprendre.

L'École Nationale des Ponts et Chaussées est tout à fait concernée par cette mission de conservation des Archives des Ingénieurs (qui peuvent d'ailleurs comprendre des "Archives Orales").

Mais l'École ne pourra assumer pleinement cette mission que si l'ensemble des Ingénieurs ressent la nécessité d'une telle mission et y apporte sa contribution.

Il est plus que temps de travailler dans le sens des indications formulées plus haut et de mettre en œuvre une politique de protection du patrimoine concernant l'Ingénieur et son Œuvre.

Outre les mesures préconisées, un Colloque national ou même international pourrait utilement être organisé dans les prochains mois. Il en résulterait grâce à la consultation du plus grand nombre de parties intéressées, et par l'échange d'informations sur les expériences faites, une meilleure perception des besoins et des voies à suivre.

Nous savons que ce patrimoine est riche, comparativement à d'autres pays. Les ingénieurs français depuis plus d'un quart de millénaire — pour ne remonter qu'à la création du Corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées — ont souvent montré leur génie inventif et leur sens des réalisations techniques bien faites. Ces caractéristiques leur sont reconnues de par le monde entier.

Il serait dommage que les témoignages de leur activité qu'ils soient de pierre ou de papier, disparaissent ou tombent dans l'indifférence par suite d'un manque de sens des responsabilités surtout lorsque celles-ci sont de nature historique, culturelle et sociétale.

L'Ingénieur, composante essentielle de la Société, mérite une politique volontariste et ambitieuse de protection du patrimoine qu'il a su créer.

■